

VAR

Des nouveaux collèges de première classe

LE PREMIER DES TROIS COLLÈGES VAROIS DE NOUVELLE GÉNÉRATION, ÉDIFIÉS PAR LA SOCIÉTÉ COLOGEN, FILIALE D'EIFPAGE, DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AVEC LE DÉPARTEMENT, EST OPÉRATIONNEL À CARCÈS. IL FAIT SA PREMIÈRE RENTRÉE, TANDIS QUE CEUX DE SAINT-RAPHAËL ET LA SEYNE SONT ATTENDUS POUR FÉVRIER. TOUR D'HORIZON DE CES RÉALISATIONS DE PREMIÈRE CLASSE, LABELLISÉES BÂTIMENTS DURABLES MÉDITERRANÉENS (BDM), AVEC HUGUES BRO, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES, ET VÉRONIQUE FRANKE, DIRECTRICE DE L'ARCHITECTURE ET DES BÂTIMENTS DURABLES AU SEIN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR.

Plusieurs raisons ont conduit le département du Var et son président Marc Giraud à organiser, puis signer le 17 décembre 2015, le premier Partenariat public-privé (PPP) de la collectivité concernant des collèges. Perpétuant une politique éducative prioritaire depuis plus de 20 ans s'agissant de construction ou rénovation de collèges et d'équipements sportifs attenants, il s'agissait de traiter conjointement les besoins urgents de trois établissements. La hausse démographique, et en corollaire des effectifs de collégiens, nécessitait en effet une nouvelle construction de 700 places à Carcès, tandis que la vétusté des collèges existants de l'Estérel à Saint-Raphaël et l'Herminier à La Seyne imposait une restructuration profonde (tous deux en configuration 800 élèves).

Outre la rapidité d'exécution, l'opportunité était intéressante de réfléchir à des innovations de réalisations sur des pratiques performancielles et de mutualiser l'ensemble dans la perspective d'économies d'échelle. La réalité du terrain a donné toute satisfaction en ce sens et bien plus encore, en témoignent Hugues Bro, directeur général adjoint des services, et Véronique Franke, directrice de l'architecture et des bâtiments durables au sein du Conseil départemental du Var. Cela s'est traduit en matière de dialogue entre les concepteurs, le constructeur Eiffage et sa filiale dédiée à ce PPP, la société Cologen, de choix constructifs, de méthodes de travail, de rythmes de chantier, de matériaux, de concertation sur l'évolutivité des espaces, de mobilisation des entreprises locales choisies en priorité dans le cadre de la partie privée du marché. « Ce dialogue en amont a non seulement respecté mais aussi amélioré le cahier des charges fixé par la collectivité, permettant notamment des choix techniques et thermiques communs tout en répondant aux spécificités des sites. Le fil rouge étant la démarche BDM partagée, à savoir Bâtiments durables méditerranéens, fixant des objectifs élevés de performances, tant sur l'énergétique que s'agissant de l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement ou de réponses de haut niveau sur la qualité des espaces. Lorsque trois architectes travaillent en même temps et échangent ainsi leur

expertise dans un objectif commun, le résultat est le fruit d'une belle intelligence globale... »

Mutualisation à tous les niveaux

Les trois architectes ont pu s'exprimer dans le cadre d'un vrai dialogue sur l'ensemble des projets de l'amont à l'aval, jusqu'au volet très important gros entretien/maintenance sur les 25 ans du PPP, prenant en compte toutes les problématiques évoquées avec leur connaissance de terrain et des collèges actuels par les services expérimentés du département sur le sujet.

Sur la base de cette mutualisation, il était envisagé à la signature du PPP un coût annuel moyen du contrat de 6,996 millions d'euros TTC reversés à Cologen durant 25 ans par le département (quasiement 50/50 entre l'investissement et le fonctionnement) à partir de la mise à disposition des ouvrages, soit un montant global de 174 millions d'euros, incluant la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et le financement. Or, la baisse des taux et les économies d'échelle constatées alors que Carcès vient d'être livré laissent envisager une réduction finale de 15 à 20 millions d'euros, et donc de la redevance, sachant que tout sera réévalué précisément après les ouvertures des deux autres à Saint-Raphaël et La Seyne en février 2018.

Biodiversité à Carcès

Conçu par l'architecte Guy Mascherpa (Cannes), le collège de Carcès, 71^e unité du département, est un établissement de 700 élèves (évolutif à 800), construit dans des délais extrêmement courts puisque le bâtiment a été remis en 14 mois (signature décembre 2015, début du chantier mai 2016, livraison 31 juillet 2017), « ce qui est inimaginable dans une procédure classique ». Cinq cent quarante élèves ont effectué leur première rentrée en début de semaine, dans cet établissement flambant neuf qui a nécessité 23,5 millions d'euros HT d'investissement, incluant son gymnase et ses équipements sportifs, disposant également d'un auditorium. « Sa réalisation a été placée sous la thématique spécifique de la biodiversité, au cœur d'un site protégé sur lequel les espèces rares de faune et de flore



Le collège l'Herminier de La Seyne opérationnel en février.

© PHOTOS O.R.

ont bénéficié d'une attention particulière. » Il a reçu le niveau Or de BDM, en raison de ses choix de matériaux, en bois, acier, verre (le plancher verrier dépoli offrant d'ailleurs une forte luminosité), panneaux de façade en terre cuite, ainsi que de sa conception bioclimatique associant énergie bois, panneaux photovoltaïques sur 180 m², eau chaude sanitaire solaire, label Effinergie, végétalisation de certaines toitures... De quoi revendiquer son positionnement « énergie positive » et des vertus très pédagogiques de protection de la planète, montrant l'exemple auprès des jeunes écoliers.

Performance énergétique à Saint-Raphaël

Approche différente au collège de l'Estérel de Saint-Raphaël pour l'architecte Jean-Michel Gomez du cabinet BBG de La Valette via une déconstruction/reconstruction, incluant une salle polyvalente, d'un établissement de 800 élèves. Lesquels ont été déplacés dans un collège provisoire sur un site de la commune depuis septembre 2016. « Le nouvel ouvrage sera opérationnel en février 2018 à l'issue de travaux menés également dans des délais impressionnants de rapidité. » Placé sous le signe de la performance énergétique, notamment en termes de (très) faible consommation de chauffage, il est lui aussi niveau Or de BDM et énergie positive, disposant d'éco-matériaux de construction, de panneaux photovoltaïques sur 500 m², d'eau chaude solaire, d'une toiture végétalisée... Il a représenté 19,8 millions d'euros HT d'investissement, intégrant le coût des locaux provisoires, et n'a pas nécessité un nouveau gymnase, les équipements sportifs communaux donnant satisfaction pour le scolaire.

Eco-matériaux à La Seyne

Le collège l'Herminier de La Seyne-sur-Mer a fait l'objet pour sa part d'une déconstruction partielle et d'une réhabilitation/reconstruction/extension à l'aide d'éco-matériaux, notamment en bois. « Alors que la structure porteuse était très dégradée au collège de l'Estérel et ne pouvait être conservée, elle était ici considérée comme saine et a pu constituer le socle de travail. » Le déricotage/retricotage signé de l'architecte Marie Parente (La Cadière) a permis de répondre aux besoins et enjeux d'une configuration pour 800 jeunes, reliant les plots porteurs avec d'autres volumes (dont une salle polyvalente) dans une harmonie globale. Faisant référence à Tamaris et ses cabanes en bois que l'on aperçoit depuis l'étage du collège, cette réalisation a coûté 15,5 millions d'euros de travaux HT effectués à aussi entre septembre 2016 et février 2018, date d'entrée des élèves. BDM Argent (la conservation d'une partie des installations ne permettait pas de viser l'Or), ce collège plus urbain se caractérise également par une conception bioclimatique utilisant des panneaux solaires, de l'eau chaude sanitaire, un système de rafraîchissement passif des espaces (ventilation diurne). Pas de nouvelle salle de sport attenante non plus car celle-ci avait été anticipée à moins de 500 mètres. Durant la (re)construction, les élèves ont été délocalisés dans l'ancien collège Wallon, bâtiment tiroir qui a servi à plusieurs reprises par le passé pour d'autres opérations de même type à Ollioules, Six-Fours, La Seyne. Le département et l'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) ont mis en place un réseau de transport spécifique des élèves de l'Herminier durant les travaux.

■ Olivier Réal

D'AUTRES PROJETS :

Deux autres entités sont en phase de procédure classique. La déconstruction/restructuration/extension du collège (450 élèves) Raimu de Bandol par le cabinet ABB (La Garde, architecte Christian Bal) est programmée pour être livrée en septembre 2019 (17,5 millions d'euros de coût d'opération, les appels d'offres sont en cours). La restructuration et déconstruction partielle d'un collège de 400 élèves, transformé en 600, à Aups, avec salle polyvalente et espaces extérieurs de sport, est par ailleurs à l'étude.